





École de Barraute CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 17 SEPTEMBRE 2024 De l'assemblée générale annuelle tenue au 570, Rue Principale Nord Barraute, QC, JOY 1A0

Présences

Isabelle Dault	
Michelle Lacasse	
Zoé Jobin-Chayer	
Roxanne Morin	
Caroline Pelchat	
Théa Barklay	
Caroline Leduc	
Mylène Barbeau	
Johanne Godbout, Secrétaire-Générale	
CSSH	

Directions

Mélanie Chabot	
Kevin Lacoursière	

Absences



1 <u>Ouverture de la séance</u>

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 19 h 30.

2 Choix d'un(e) secrétaire

Kevin Lacoursière, directeur adjoint, est proposé secrétaire par Mme Mélanie Chabot, directrice. Mme Michèle Lacasse seconde cette proposition.

CE-0001-2024

3 <u>Lecture et adoption de l'ordre du jour</u>

Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Michelle Lacasse

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉ

CE-0002-2024

4 Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2024

Adoption du procès-verbal du 18 septembre 2024

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Barbeau

QUE le procès-verbal du 18 septembre 2024 pour l'école Secondaire Natagan, soit adopté.

ADOPTÉ

CE-0003-2024

4.1. Adoption du procès-verbal du 21 septembre 2024

Adoption du procès-verbal du 21 septembre 2024

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Audrée Vallière

QUE le procès-verbal du 21 septembre 2024 pour l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur soit adopté.

ADOPTÉ

1 Intervention de l'assemblée

Un point est soulevé par Mme Leduc sur la fermeture de la cafétéria. Elle dénonce le fait de ne pas avoir été informé sur cette fermeture. Elle déplore de ne pas avoir vu l'affichage du besoin et déplore le fait que la soupe n'est plus disponible pour les élèves de l'École de Barraute. Monsieur Lacoursière fait état de l'ensemble des travaux réalisés lors de l'année 23-24, en collaboration avec les travaux du comité de vitalité rurale, sur les nombreuses actions entreprises pour pallier cette fermeture. L'École s'engage à mieux faire le suivi de ses besoins lors d'affichage gouvernemental.



5 Présentation et adoption des rapports annuels 2023-2024

- 6.1. Le contenu du projet éducatif (art. 75 et 109.1)
- 6.2. Plan de lutte contre l'intimidation (art. 83.1 et 110.4)

CE-0004-2024

Rapport annuel de l'école Secondaire Natagan 2023-2024

Adoption du rapport annuel de l'école Secondaire Natagan 2023-2024

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Michele Lacasse

QUE le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'école Secondaire Natagan, soit adopté.

ADOPTÉ

CE-0005-2024

Rapport annuel de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur 2023-2024

Adoption du rapport annuel de l'école Notre-Dame du Sacré-Coeur 2023-2024

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Barbeau

QUE le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur, soit adopté.

ADOPTÉ

6 <u>Élection des représentants (art. 47) :</u>

- 7.1 (7) Membres parents et substituts :
- 1.Théa Barklay;
- 2. Mylène Barbeau;
- 3. Caroline Pelchat;
- 4. Roxanne Morin;
- 5. Zoé Jobin Chayer
- 6. Michèle Lacasse
- 7. Isabelle Dault



CE-0006-2024

7.2. (1) Représentant au comité de parent et (1) substitut

Élection des candidatures

Aucune candidature.

Il est RÉSOLU sur proposition de Audrée Vallière que l'ensemble des candidatures soient élus au titre de représentant parents au Conseil d'établissement de l'École de Barraute.

7 Affaires diverses

- 8.1. Organisme de participation des parents : Aucune personne ne manifeste d'intérêt. Aucun OPP n'est formé.
- 8.2. Autres sujets: Aucun autre sujet

CE-0007-2024

8 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée

IL EST RÉSOLU, sur la proposition Mylène Barbeau QUE la séance soit levée. Il est 20h49.

ADOPTÉ

Signature de la présidente

Signature de la secrétaire